

MISE AUX NORMES DU PLAN D'EAU COMMUNAL SUR LA COMMUNE DE ROCHECHOUART (87)

Réalisation des travaux de mise aux normes du plan d'eau communal de Boischenu : dérivation et bassin aval de décantation.

Maître d'ouvrage : Mairie de Rochechouart
Dates des travaux : entre février et juillet 2009

Présentation des objectifs précis des travaux effectués :

Dans le cadre de la mise aux normes de l'étang de 6,4 ha, une dérivation a été réalisée pour assurer la continuité écologique ainsi que l'aménagement d'un bassin aval de récupération des boues pour limiter l'impact de la vidange sur le cours d'eau aval.



Réalisation du bassin aval de décantation (photo : SMVG)

Descriptif technique des travaux réalisés :

La dérivation a été réalisée en 2 temps : remise en état d'un ancien canal existant qui se jetait dans l'étang sur une longueur de 850 ml (opérations d'abattage, de débroussaillage, de rejointement des pierres), création d'un nouveau canal dans le prolongement de l'ancien (terrassement, consolidation des berges, apports de granulats, ...) sur 450 ml. Un ouvrage de répartition de l'eau a été réalisé en amont du plan d'eau. Un bassin aval de décantation d'une superficie de 3500 m² a été créé en aval du plan d'eau.

Etat des lieux avant / après :

Afin de préparer la vidange du plan d'eau, la dérivation a été mise en eau en septembre 2009. Après une saison en eau, les berges ont commencé à se revégétaliser et des herbiers se sont développés sur certaines portions.

Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du dossier de renouvellement de l'ouvrage et de demande de classement en Pisciculture à Valorisation Touristique.

Coût des travaux : Dérivation, ouvrage répartiteur amont et ponts : 83 551 € HT
Bassin aval de décantation et grilles (déversoir et moine) : 7 600 € HT

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

La vidange a été facilitée par la présence de la dérivation et le bassin de décantation aval a bien joué son rôle, à la fois pendant la vidange mais également durant toute la période d'assec du plan d'eau. La dérivation s'est rapidement végétalisée, offrant des potentialités piscicoles qui vont s'améliorer au fil du temps.



Dérivation en juillet 2010
(photo : SMVG)

Suivi :

IBGN avec la fédération de pêche. Les analyses sont en cours.

Commentaires :

Il est important de bien définir les usages du plan d'eau pour adapter le choix des travaux aux spécificités du site. La communication auprès du grand public est également très importante. Aujourd'hui, ce site est un exemple de mise aux normes de plan d'eau pour les communes et les particuliers.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Mairie de Rochechouart, 05.55.43.00.80.